

COMMUNIQUÉ DE PRESSE / MERCREDI 6 NOVEMBRE 2024

Cambrai : déménagement de l'agence Caf Ouverture du nouvel accueil le vendredi 15 novembre 2024

Pour améliorer l'accueil des usagers et optimiser les espaces de travail de ses équipes, l'agence Caf du Nord de Cambrai déménage au **10 rue Saint Lazare, à côté de la Cpm**.

Le nouvel accueil sera ouvert au public à partir du **vendredi 15 novembre à 8h30**. Moderne et accueillant, cet espace a été conçu pour offrir un environnement agréable aux usagers. Il sera accessible avec ou sans rendez-vous, aux mêmes horaires que l'agence actuelle.

Durant la période de déménagement, l'accueil sera fermé du 12 au 14 novembre 2024. Les conseillers Caf restent mobilisés pour accompagner tous les usagers et partenaires, et traiter les dossiers.

La Caf du Nord propose des rendez-vous téléphoniques, du lundi au vendredi. La prise de rendez-vous est accessible sur le site caf.fr > rubrique Ma Caf 59 > Contacter Ma Caf > Prendre un rendez-vous. Le service rendu en rendez-vous téléphonique est le même qu'en rendez-vous physique.

De plus, les allocataires peuvent nous joindre par téléphone au 32 30 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi, de 9h à 16h30.

Nos services en ligne sont accessibles pour réaliser l'ensemble des démarches Caf. L'espace « Mon Compte » du site caf.fr et l'application mobile « Caf - Mon Compte » sont disponibles pour : la consultation de son dossier allocataire, le téléchargement d'attestations, l'envoi de justificatifs, la déclaration de ressources...

Inauguration de l'agence le 26 novembre 2024

La Caf du Nord inaugure la nouvelle agence de Cambrai le 26 novembre à 16h30, au 10 rue Saint Lazare, en présence de la présidente du conseil d'administration, Véronique Delcourt, et de la directrice, Audrey Mathon-Debetencourt.

Pour toute visite de notre nouvel accueil, merci de nous contacter.

À PROPOS

QUI SOMMES-NOUS ?

La Caf du Nord est un organisme de droit privé assurant une mission de service public, aux côtés de la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf) et des 100 autres Caf de France.

La Caf du Nord assure le versement de prestations sociales et familiales, en portant une attention particulière aux personnes en difficulté. Elle développe également une action sociale départementale en finançant des services et des équipements destinés aux enfants, aux jeunes et aux familles : crèches, centres sociaux, accueils de loisirs...

Dans un département comptant plus de 600 000 allocataires, plus d'1 habitant sur 2 est concerné par une aide de la Caf.